



36647 - Erreurs commises pendant la visite de la mosquée du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui)

question

Quelles sont les erreurs commises par les pèlerins pendant la visite de la mosquée du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui)?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Les erreurs commises par certains pèlerins au cours de la visite de la mosquée du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) consistent dans les croyances et pratiques suivantes:

La première est que certains pèlerins croient que la visite de la mosquée du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) fait partie des rites constitutifs du pèlerinage et que celui-ci ne saurait se faire sans elle. Certains ignorants la considèrent même plus importante que le pèlerinage. Cette croyance est fausse. Car il n'y a aucun rapport entre le pèlerinage et la visite de la mosquée du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui). Le pèlerinage peut se faire sans la visite et vice versa. Toujours est il que, depuis long temps, les gens ont l'habitude de l'inclure dans le voyage pour le pèlerinage en raison de la grande difficulté inhérente à la répétition des voyages. Elle ne peut pas être plus importante que le pèlerinage qui est un des piliers de l'Islam et l'un de ses grands fondements. Ce qui n'est pas le cas de la visite. Nous ne sachions pas que l'un quelconque des ulémas ait fait de la visite de la mosquée du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) ou de sa tombe un devoir.

Quant au hadith selon lequel le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) aurait dit : **Quiconque fait le pèlerinage sans me rendre visite, m'a manqué de respect**, il reste un mensonge attribué au Messenger (bénédiction et salut soient sur lui) parce que contraire à la religion telle que connue (de



tous). S'il était authentique, la visite de la tombe du Prophète serait l'un des plus grands devoirs.

La deuxième est que certains visiteurs de la mosquée du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) tournent au tour de sa tombe, passent leurs mains sur la grille et les murs, voire les baisent et y posent leurs joues. Ces actes sont des innovations répréhensibles. Le fait de tourner (rituellement) au tour d'un édifice autre que la Kaaba est une innovation interdite. Le fait de toucher, de baiser ou de poser les joues n'est institué que par rapport à la Kaaba. Faire de tels geste au mausolée du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) avec l'intention d'adorer Allah Très Haut ne fait qu'éloigner leurs auteurs davantage d'Allah.

La troisième est que certains visiteurs massent la loge de l'imam (mihrab) et la chaire et les murs de la mosquée. Gestes qui relèvent des innovations religieuses.

La quatrième, et de loin la plus répréhensible et la plus grave, est que certains visiteurs invoquent le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) pour qu'il dissipe leurs soucis et réalise leurs souhaits. Ceci relève du polythéisme (chirk) majeur qui exclut son auteur de la religion et que ni Allah ni Son Messager ne sauraient agréer. A ce propos Allah Très Haut dit : **Les mosquées sont consacrées à Allah: n'invoquez donc personne avec Allah.** (Coran, 72:18) et : **Et votre Seigneur dit: "Appelez-Moi, Je vous répondrai. Ceux qui, par orgueil, se refusent à M'adorer entreront bientôt dans l'Enfer, humiliés** (Coran, 40:60) et : **Si vous ne croyez pas, Allah se passe largement de vous. De Ses serviteurs cependant, Il n'agrée pas la mécréance.** (Coran, 39:7).

Si le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a réprouvé les propos d'un homme qui lui avait dit : **s'il plaît à Allah et à toi..** en lui rétorquant: **fais tu de moi l'égal d'Allah.. s'il plaît à Allah seul.** (Rapporté par Ibn Madja, 2118), que dire de quelqu'un qui invoque le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) pour écarter un préjudice et réaliser un avantage alors qu'Allah lui a dit: **Dis: "Je ne détiens pour moi-même ni profit ni dommage, sauf ce qu'Allah veut.** (Coran, 7:188) et **Dis: "Je ne possède aucun moyen pour vous faire du mal, ni pour vous mettre sur le chemin droit.** (Coran, 72:21)?

Le croyant doit espérer exclusivement en son Créateur qui, seul, peut réaliser son espoir et



écarter ses craintes. Il doit savoir ce qu'il doit à Son Prophète (bénédition et salut soient sur lui); il doit le croire, l'aimer et lui obéir intérieurement et extérieurement et demander à Allah de le raffermir et n'adorer Allah que conformément à Sa loi.